

A la Une

La Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) organisait ce mardi 11 mars à l'Arsenal de Namur son Congrès annuel, qui avait pour thème « Quel avenir pour l'élevage bovin en Wallonie ? ».

En Wallonie, 6734 exploitants (soit 38,5% des agriculteurs) sont éleveurs. L'amour du métier et la construction de leur projet personnel animent leur quotidien. Malheureusement, ils rencontrent diverses contraintes qui mettent à mal leur travail.

L'avenir de l'élevage bovin est-il en danger en Wallonie ?

La FJA a eu le mérite de se poser la question, et a tenté d'y répondre avec des intervenants choisis soigneusement parmi les acteurs incontournables de la filière. Un compte rendu détaillé des débats sera publié dans nos prochaines éditions. Pour lancer les débats lors de ce congrès, la FJA a mis en évidence divers facteurs qui pourraient compromettre cet avenir, et démotiver les jeunes agriculteurs wallons à poursuivre l'élevage bovin :

L'élevage est une contrainte

Dans notre société, où l'on accepte de moins en moins les contraintes, l'élevage en est une grande pour les jeunes agriculteurs. C'est tous les jours qu'il faut nourrir, nettoyer, pailler les vaches, donner le lait aux veaux, s'occuper des vêlages... Ces tâches prennent énormément de temps : même le dimanche 6 heures de travail sont nécessaires pour soigner. Sans aide il est impossible de prendre un jour de vacances, de faire la grasse matinée un matin... Les exploitations, actuellement de plus en plus grandes, engendrent beaucoup de boulot pour une personne seule. On peut donc facilement le comprendre, certains jeunes sont démotivés de travailler dans ce secteur. Heureusement, beaucoup d'entre eux ont l'amour du métier et un projet personnel à construire.

Peu de gain

Actuellement le prix d'achat

des bovins est stable, alors que le prix des aliments, de la paille, du foin... augmente considérablement, réduisant ainsi les bénéfices de l'agriculteur. La marge bénéficiaire dans ce secteur est faible, il s'agit de travailler beaucoup, pour gagner peu !

Influence de la politique européenne

La Commission européenne souhaite découpler toutes les aides compensatoires (DPU) de la production. La FJA pense qu'il est primordial de maintenir les aides couplées en vaches allaitantes pour que la production bovine soit maintenue dans les régions difficiles, notamment les zones herbagères, et ce pour ne pas mettre en péril certaines régions ainsi que plusieurs familles. Les décisions prises dans le cadre des négociations à l'OMC ne favorisent pas toujours le travail des éleveurs wallons. L'Union européenne propose de baisser les droits de douane, les viandes étrangères entreraient donc plus facilement sur notre continent, et concurrenceraient gravement nos producteurs. Autrefois, l'UE assurait sa souveraineté alimentaire, mais avec les nouvelles politiques européenne, et la future réforme de la PAC, l'UE devient sans cesse de plus en plus dépendante de ses importations. La FJA trouve cette stratégie extrêmement dangereuse pour les consommateurs européens.

La viande est chère

Pour le consommateur la viande coûte cher. Il y a tellement de maillons dans la chaîne alimentaire (éleveur, engraisseur, abattoir, transformateur, distributeur...) qu'au final la viande est chère pour le consommateur. Les maillons augmentent leurs profits, sans pour autant payer plus à l'éleveur, le prix final est donc de plus en plus élevé. Exemples : un jeune taureau est acheté 3€ du kilo à l'éleveur, et est

vendu entre 8 et 20€ du kilo à la boucherie ! Une brochette, vendue 3,50€ à la friterie, compte environ 80 grammes de viande, l'éleveur reçoit donc seulement 0,24€ sur celle-ci ! Avec la diminution du pouvoir d'achat, on peut craindre que bientôt le consommateur belge ne mange plus de viande. C'est pourquoi la FJA soutient l'initiative de créer un observatoire des prix, afin d'analyser la répartition des marges entre le prix d'achat et le prix de vente, et assurer la transparence dans la filière. La FJA est scandalisée lorsqu'elle entend les distributeurs dire que les prix vont augmenter pour le consommateur suite à la crise de la langue bleue. Elle pense que les maillons de la chaîne devraient être capables de rogner sur leur marge bénéficiaire.

De plus, il est vrai que si la production européenne baisse, l'offre va diminuer. Ce qui engendrerait une hausse des prix. Mais cela uniquement si la demande reste stable. Inutile donc d'alarmer le consommateur, de lui faire peur, alors que

rien n'est encore certain.

Normes européennes

Les éleveurs wallons doivent suivre des normes très strictes en matière d'hygiène, de traçabilité des animaux, de santé et bien-être animal, d'environnement... Respecter ces normes coûte cher (équipement, bâtiment), et prend du temps (redoubler de vigilance, remplir les papiers). Les éleveurs wallons se plaignent que les viandes argentines, brésiliennes... arrivent dans nos magasins alors qu'elles ne respectent pas ces mêmes normes : leur coût de production est donc inférieur, et leur permet de concurrencer la production wallonne. La langue bleue

La crise sanitaire de la langue bleue que connaît notre région entraîne des difficultés pour les éleveurs. Tout d'abord, cela représente une perte économique : bêtes mortes, taureaux stériles, vaches qui avortent, veaux qui ne grandissent pas, bêtes qui maigrissent... Sur le long terme cela entraîne des difficultés de renouvellement du cheptel : un veau qui ne



naît pas, ne donnera pas naissance à des veaux 3 ans plus tard, le troupeau se réduit donc. Cette maladie est une conséquence parmi d'autre du réchauffement climatique. Les aléas de la nature (maladies, canicules, sécheresse, inondations...) entraînent des difficultés qui peuvent provoquer la faillite de nombreux éleveurs wallons.

Manger local

Dans notre société, qui parle de plus en plus d'empreinte écologique, la FJA rappelle que faire venir de la viande de l'Amérique du sud est particulièrement négatif et contradictoire : pollution provoquée par le transport en avion, par les chambres froides qui maintiennent la viande à bonne

température... Et qu'en est-il des conditions de travail de la population dans ces pays ? Les agriculteurs wallons font sans cesse des progrès dans l'hygiène, dans le respect sanitaire et travaillent en ayant le souci de l'environnement. Ils ont toujours l'ambition d'améliorer la qualité de la viande, sa saveur, afin d'offrir au consommateur une viande de qualité.

Manger wallon c'est soutenir nos agriculteurs, préserver leur emploi, et c'est soutenir l'activité économique de notre région, tout en préservant l'environnement et une alimentation de qualité. Manger local, c'est consommer une viande produite directement à côté de chez vous.

Pour se faire membre FJA

Il te suffit de verser la somme de 10 euros sur le compte 104-3252972-27

Tu recevras une carte de membre de la section locale que tu as choisie ainsi que le journal Plein Champ où tu pourras trouver de multiples informations concernant notre mouvement.

Merci de veiller à mentionner ton nom, prénom et adresse ainsi que le numéro de la section locale dans laquelle tu souhaites être membre.

1 HAINAUT		2 LIEGE		3 LUXEMBOURG		4 NAMUR	
1	Ath	16	Aubel	27	Bastogne 1	33	Andenne
2	Ath-Flobecq	17	Blegny	28	Bastogne 2	34	Beauraing
3	Hauts Pays	18	Condroz-Liégeois	29	Centre-Ardenne	35	Ciney
4	Comines	19	Cornesse	30	Houffalize-Vielsalm	36	Dinant
5	Mons	21	Hannut	31	Nord-Luxembourg	37	Florennes
6	Fleurus	22	Henri-Chapelle	32	Sud-Luxembourg	38	Fosses-la-Ville
7	Leuze	23	Malmedy	45	LATERE d'Ardenne	39	Gembloux
8	Merbes-Binche	24	Rechain-Herve			40	Namur
10	Seneffe	25	Sprimont			41	Philippeville
11	Silly	26	Waremmé	5 BRABANT		42	Rochefort
12	Soignies			9	Nivelles	44	Eghezée
13	Beaumont			43	WPJ		
14	Tournai 1						
15	Tournai 2						
46	TNG						

Les services de Remplacement Agricoles, un outil social encore trop méconnu des agriculteurs

Le nombre de personnes occupées dans l'agriculture ne cesse de diminuer. Ceux qui le sont encore, connaissent pertinemment bien les difficultés du métier.

De nos jours effectivement, les exploitations agricoles deviennent de plus en plus grandes. Les travaux journaliers indispensables prennent dès lors une proportion de plus en plus importante dans l'horaire du chef d'exploitation. Face à la quantité de travail quotidien qu'exige ce métier, la vie sociale d'un agriculteur n'est pas des plus faciles. Pour un jeune qui s'installe d'ailleurs, l'implication personnelle que ce métier exige est parfois difficile à

concilier avec ses attentes. Cette contrainte sociale amène notamment chez les jeunes des difficultés en ce qui concerne la création d'une famille.

La surcharge de travail, les surmenages, la fatigue, l'envie de découvrir un autre horizon, de se changer les idées ou tout simplement l'envie de prendre du bon temps en famille font partie du quotidien des agriculteurs. Actuellement, l'entraide traditionnelle entre agriculteurs devient

difficile, il existe cependant des moyens d'aider les agriculteurs dans leur charge de travail. Les services de remplacements Agricoles (SRA) sont une réponse à ce problème : ils mettent à la disposition des agriculteurs une structure permettant de les remplacer en cas de nécessité. Le personnel du SRA est capable d'assurer la continuité de l'exploitation en cas d'indisponibilité car malheureusement, les accidents et maladies sont parfois inévitables dans la carrière d'un agriculteur.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il faut cependant être affilié. A ce jour,

74 agents de remplacement sillonnent la Wallonie pour satisfaire plus de 3000 membres.

L'agriculteur affilié paye une cotisation annuelle qui correspond d'une part à une prime d'assurance pour garantir son remplacement en cas de besoin et d'autre part sa cotisation mutualisée de solidarité. La cotisation unique par exploitation est de 175 euros/an et couvre un assuré principal (prioritaire) + un aidant.

Lors du remplacement, l'agriculteur paye un tarif horaire qui varie en fonction de la cause de remplacement :

- Pour les heures sociales justifiées en cas de maladie, accident, décès, calamités naturelles et événements familiaux, le tarif est de maximum 10 euros.

- Les heures de loisirs - formations - vacances (équivalent à maximum 160 heures/exploitation/an) sont facturées à un tarif légèrement supérieur.

- Le surcroît de travail peut également être soutenu en fonction de la disponibilité des agents de remplacement et ce moyennant un tarif plus élevé. L'on remarque actuellement que la demande d'aide non sociale (surcroît de travail) est en augmentation face à la diminution de la main

d'œuvre familiale sur certaines exploitations.

Il est utile de préciser que le coût des services est entièrement déductible fiscalement.

En cas de non affiliation au service, un stage d'attente de 4 mois est prévu, il est donc nécessaire de s'y prendre à temps.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les prestations dont vous pouvez bénéficier, n'hésitez pas à contacter Madame Halleux au siège de la Fédération au 087/33.08.98 qui vous mettra en contact avec la personne responsable du service de votre région.

Le jeune agriculteur du mois: Thibaut Desmet

Thibaut est agriculteur à temps partiel dans le Brabant-wallon. A temps partiel car lorsqu'il s'est installé avec ses 50 hectares il n'a pas eu droit au FIA. Il est aussi salarié à mi-temps sur l'exploitation de ses futurs beaux-parents.



Agriculteur à temps partiel

Thibaut a repris 50 hectares à ses parents en début 2006. Il travaille en culture traditionnelle, c'est-à-dire betteraves, froment, escourgeon. « Je cultive 50 hectares, là-dedans il y a 5 hectares de prairie, 10 hectares de betteraves, cette année-ci je mets 5 hectares de maïs-grains, et le restant c'est froment et escourgeon. »

« Et avec 50 hectares je n'avais pas droit au FIA ! Donc je me suis mis agriculteur à temps partiel chez moi, et salarié à mi-temps chez ma copine. »

Ses terres se situent sur Beauvechain, en sablo-limoneux. Dans cette région « on tourne surtout en cultures : betteraves, froment, escourgeon. C'est surtout basé sur la betterave en tête de rotation vu qu'on habite à 15 km de l'usine de Tirlemont. »

Et salarié à mi-temps

Thibaut est salarié agricole à mi-temps sur l'exploitation de ses futurs beaux-parents, à Thorembais-Saint-Trond. « On trait 40 vaches laitières, et on fait 80 vèlages (laitières et Blanc-Bleu) par an. On cultive 105 hectares, dont 20 hectares de prairies et 85 de cultures. Ça tourne aussi betteraves, froment, escourgeon, et un peu de pois et de patates en contrat. »

« Moi ma passion c'est le blanc-bleu. Je commence tout doucement à avancer. J'ai quelques bêtes qui m'appartiennent, je suis connu sous le nom de l'élevage du Ponceau. Je travaille en transfert d'embryons. »

« Du 15 juin au 15 août, je fais les saisons de petit pois : je récolte les petits pois pour une entreprise. »

A temps partiel, donc pas droit au FIA

Thibaut a repris 50 hectares, donc « je n'ai pas eu droit au FIA vu qu'il fallait 80 hectares minimum ». Il explique : « Il fallait justifier 1 unité de travail ». Et 1 unité de travail c'est 1.800 heures par an sur l'exploitation. « Mais en culture traditionnelle ça je ne savais pas le faire. » Il aurait dû se diversifier dans les légumes, mais c'était un investissement trop important. « A partir du moment où j'allais faire des légumes, que j'allais faire de l'irrigation, ça allait me demander beaucoup plus

de travail. » Il aurait alors pu justifier les 1.800 heures de main-d'œuvre. « Mais mon exploitation ne me le permettait pas parce que je n'ai pas de blocs, toutes mes terres ne sont pas groupées ensemble ». Ou alors il aurait dû avoir des bêtes, mais il n'a pas pu les reprendre à ses parents.

Thibaut trouve ça malheureux que les jeunes dans son cas n'aient pas eu droit au FIA uniquement parce qu'ils n'ont pas les 80 hectares exigés. De plus, « 80 hectares c'est quand même énorme ! ». Pour lui, gérer 80 hectares en culture traditionnelle, en saison, tout seul, ce n'est pas possible ! « 80 hectares c'est trop pour une seule personne. Il faut alors que le père se retire, et vienne aider son fils en tant que pensionné pendant les moissons et semis. »

Et du coup, pas droit aux primes agroenvironnementales

« Après ça je me suis renseigné pour continuer les mesures agroenvironnementales que mes parents faisaient, et ça je n'y ai pas eu droit non plus ! ». Car il fallait être agriculteur à titre principal pour avoir droit à ces primes, les agriculteurs à temps partiel n'y avaient pas droit. Mais depuis 2004, cela a changé ; tous les agriculteurs rentrant les déclarations de superficie peuvent avoir accès à ces mesures, qu'ils soient à titre principal ou non.

« Les mesures agroenvironnementales c'est mettre en herbe le long des bois et des rivières, qui ne sont jamais de très bonnes terres.

Quand on va mettre des céréales et des betteraves le long de ces terres-là on est quasi en perte financière vu que le bois couvre toute la lumière. » Les primes agroenvironnementales permettent de toucher entre 850€ et 1300€/hectare. « Le long des ruisseaux il fallait laisser 20 mètres (12 mètres actuellement), qu'on plante avec une semence tournière pendant 5 ans, et cela permet de toucher 1300€/hectare. » Mais Thibaut n'ayant pas droit à ces primes, « tout ce que je savais faire c'est laisser en jachère et toucher 390€/hectare ». Il y a donc une nette différence sur le revenu financier de la terre alors qu'il est « agriculteur comme n'importe qui, mais moi je n'ai pas droit à ça ! »

On peut toucher 100€/hectare si on plante des moutardes après du fumier. « Après l'escourgeon, on met du fumier, et là-dessus on plante des moutardes, pour avoir des betteraves l'année suivante. Pour ne pas labourer ces terres avant le 1^{er} janvier on peut demander des primes. » Mais étant donné que Thibaut n'est pas agriculteur à titre principal, il n'y a pas droit non plus. « Ce qui aurait déjà payé une bonne partie de mes semences et une couverture de sol pour ne pas avoir d'érosion, pour garder tout mon azote dans le sol, pour garder le maximum de matières organiques que j'ai amené (phosphore, potasse...) du fumier, pour garder toute la structure du sol. »

Il faut laisser vivre le petit ! Thibaut trouve ça malheureux « que les agriculteurs

comme moi, qui commencent avec 50 hectares, ne savent pas évoluer. J'en peux rien s'il ne me reste plus que 50 hectares. Il faut savoir avancer comme on peut. Il ne faut pas qu'on donne les avantages aux gens qui ont plus de 80 hectares. Car il ne faut pas s'imaginer que tout le monde a plus de 80 hectares. Il faut laisser vivre le petit là ! »

« Si j'avais été agriculteur à temps plein j'aurais eu droit à tout ça. Si j'avais eu droit au FIA j'aurais eu droit aux primes agroenvironnementales. »

Thibaut compte reprendre plus tard l'exploitation de son beau-père, reprendre le bétail, mais aura-t-il droit à AIDA ?

Se battre pour promouvoir notre agriculture Cela fait 7 ans que Thibaut est membre à la FJA de Wavre-Perwez-Jodoigne, 4 ans « que je suis à la Province du Brabant, où j'ai toujours été vice-Président ». Et 4 ans qu'il est Président de la WPPJ : « on essaye de se battre pour promouvoir notre agriculture en organisant une dégustation de viande, ici à la censure à Jodoigne. On distribue de la viande à tous les passants. »

Langue bleue contre réforme sucre

Thibaut est allé manifester à Namur : « parce que j'aime bien le Blanc-Bleu et que j'ai quelques bêtes. » Ils ont aussi eu des problèmes de langue-bleue : « on a eu 8 avortements au mois de septembre, et on a eu 3 bêtes malades, qui ont maigri. »

Mais pour lui il y a des choses beaucoup plus importantes : la Réforme sucre par exemple. « Parce que les agriculteurs comme moi ne dépendent que de la betterave ! » Il trouve malheureux que le prix des betteraves diminue chaque année et « que les personnes qui ont du bétail doivent racheter leur pulpe surpressée plus chère que ce qu'ils ne vendent leurs betteraves. »

« Le sucre c'est l'avenir de notre région ! Pour nous qui travaillons sans bétail, le sucre est la base de nos revenus. On misait tout sur la betterave, maintenant on essaye de se diversifier un peu, c'est pour ça que je viens de mettre quelques hectares de maïs grain. »

Statut IBR

Thibaut a une dizaine de BBB qui proviennent de transfert d'embryons. Il va bientôt obtenir le statut I3 pour continuer à pouvoir participer à des concours : ses bêtes sont négatives au virus sauvage, mais positives au vaccin. « Ils auraient dû instaurer que toute la Belgique vaccine, ce n'est pas juste vis-à-vis des motivés et habitués des concours ». Cela fait 5 ans qu'il vaccine, mais quand ses bêtes vont en prairie elles peuvent revenir avec le virus sauvage si son voisin ne vaccine pas. « Je trouve ça sidérant, ils auraient dû dire de vacciner tout ! ». Car si une seule de ses bêtes est contaminée... il n'a plus droit à aller au concours !

Céline Lemaire

Actualités européennes

Bilan de santé, future présidence française de l'Union, discussions OMC, rencontre des JA au Parlement Européen, ... Les actu agricoles internationales battent leur plein. La FJA se doit donc de les suivre et d'y prendre part. ce que nous faisons bien entendu. En voici en bref un résumé des deux derniers mois.

Séminaire CEJA au Danemark

C'est à l'école d'agriculture de Odense que nous, les JA européens nous nous sommes rencontrés en ce début février. Ce séminaire avait pour titre « un modèle européen d'agriculture compétitive - une nouvelle approche par les jeunes agriculteurs ».

Le séminaire

Et oui, les trois mots que l'on a le plus souvent entendu dans la bouche des Danois étaient compétitivité, part de marché et mondialisation. Ils disent aussi « beaucoup de pays veulent être au centre du monde, nous on s'en fout de l'endroit, on veut juste être les meilleurs, les plus compétitifs. »

Ce séminaire avait pour but louable de mettre le

doigt sur les contraintes que nous les jeunes agriculteurs européens avons, et sur les outils que la PAC d'après 2013 devra mettre en œuvre pour nous aider à être plus compétitifs. Les contraintes vous les connaissez : ce sont les critères environnementaux, les aspects sociaux, les normes de bien-être et les normes sanitaires. Notre modèle d'agriculture est celui voulu par les citoyens européens et donc il est important que l'Union Européenne ancre son modèle au cœur des négociations à l'OMC et l'inclue dans les négociations commerciales.

Nous avons aussi réfléchi à la question « de quels instruments et outils avons nous besoin pour améliorer la compétitivité des jeunes agriculteurs? »

Voici nos idées :

- Plus de coopération entre les agriculteurs eux-mêmes et avec tous les autres secteurs de la chaîne agro-alimentaire. Plus de coopération aussi avec et entre les Institutions.
- De nouveaux outils de gestion des risques et des crises dans le secteur agricole. De tels instruments doivent contribuer à garantir un approvisionnement régulier de l'Europe en denrées alimentaires pour le bien commun des producteurs et des consommateurs.
- De nouveaux projets de promotion des produits et de commercialisation.
- Etiquetage et préférence communautaire.
- Juste appellation d'origine des produits. Un produit doit avoir été produit et transformé en Europe pour

être un produit européen. Pas juste avoir été transformé comme aujourd'hui.

- Lien plus étroit entre les secteurs de la recherche et de l'agriculture ; renforcement des possibilités de formation et de conseil et harmonisation des recherches et de l'acceptation des résultats de celles-ci.
- Plus d'accès aux crédits pour les JA avec plus d'aides pour ceux-ci. Exonération fiscale les dix premières années par exemple.

Ces deux derniers points sont « made in FJA »...

Partie touristique

Je retiens du Danemark un pays hyperactif où les jeunes, agriculteurs ou non, sont très très bien formés. 95% des jeunes parlent anglais et se servent d'internet quotidiennement !



Certains systèmes d'enseignement supérieur sont très bien adaptés à la réalité du terrain. Que ce soient les cours ou le timing. Par exemple, les JA font des masters en suivant des modules qui auraient une durée de trois ou quatre mois chez nous suivant l'horaire qui leur convient. Car les cours (1/3 du temps) sont à suivre en vidéo sur le net, les stages en entreprise (1/3) se font en arrangement avec l'entreprise et le stagiaire et les cours communs (1/3) cela comprend la présentation des projets et les mises en commun se déroulent à un rythme

choisi. De plus, les élèves sont payés lorsqu'ils étudient et qu'ils réussissent. On voit donc beaucoup de JA suivre un module par an jusqu'à leurs trente ans par exemple. Cette excellente formation fait qu'ils sont fermiers mais aussi managers ; à titre d'exemple, l'emprunt moyen d'un jeune agriculteur danois lors de son installation dépasse le million d'Euros !!! Toutes ces valeurs de formation, globalisation et management étaient vraiment omniprésentes dans ce pays entrecoupé par les mers. Toutes les infos et photo sur www.ceja.org.

Rencontre avec les JA du Département Nord français

La FJA a été conviée à participer à un échange de vues à l'Assemblée Générale de nos voisins du Nord (59) sur les sujets des relations citoyens - agriculture - environnement.

Ce fut l'occasion aussi de comparer nos exploitations qui sont fort semblables

finalement. J'en retiens surtout que malgré les affaires, CDO et autres, les

terres en achat ou en reprise sont quasi au même prix que chez nous. Il faut dire que l'urbanisation du 59 s'est fortement développée ces dix dernières années et que les expropriations y sont très fréquentes.

Présentation de la FJA au SIA

A l'occasion du SIA à Paris, le Ministère de l'Agriculture français avait invité plusieurs Jeunes Agriculteurs européens à venir présenter l'agriculture de leur région au public.

Le but était que l'on compare notre agriculture et notre vision de la PAC entre nous. Cette réunion n'a pas atteint son but initial puisque le public était en majorité des membres de

Merbes-Binche et deux ou trois de Florennes. Merci à eux. Et le pour la présentation de nos agricultures respectives, cela a été vite réalisé car la majorité des participants étaient les

délégués CEJA des organisations JA. Nous nous connaissions donc déjà assez bien, mais bon, future présidence européenne oblige... Mon petit slogan « nous produisons avec amour, ce que vous consommez avec plaisir » a cependant fait mouche. Une petite interview est donc disponible sur ...

La province de Liège en Allemagne

Ce samedi 23 février, la FJA de la province de Liège a organisé une visite de deux exploitations en Allemagne pour toutes ses sections locales. Cette journée restera à jamais marquée par l'accueil, le gigantisme, l'amusement,...



Groupes de 70 membres de la fja province de liège chez Monsieur et Madame Peeters

Pas moins de 70 jeunes de la province s'étaient donné rendez-vous sur le parking de la Scar à Herve. Marcel, notre cher chauffeur, nous attendait pour partir en direction d'Erkelenz, soit à 80 km de Herve pour la première visite, la ferme de Monsieur et Madame

Peeters. Suite à deux expropriations, la famille Peeters a reconstruit une toute nouvelle exploitation dans les années 90. Cette ferme mixte compte 70 vaches laitières pie noires avec quelques brunes suisses pour un quota de 640.000 litres. Ils

ont également 8 taureaux, 15 génisses de 2 ans et 81 animaux de moins de 2 ans. Monsieur Peeters cultive aussi 37 ha de céréales, 12 ha de Maïs, 10 ha de Ray gras, 7 ha de prairies permanentes, 29 ha de betteraves dont 1 ha de betteraves fourragères pour l'alimentation de ses 174 animaux. Monsieur Peeters a également participé à la Foire de Battice avec quelques-unes de ses vaches. Lors de notre visite, les divers participants ont pu via nos traducteurs, poser toutes les questions à Monsieur Peeters ainsi qu'au stagiaire actuellement présent. Il faut savoir qu'en Allemagne, chaque jeune qui souhaite reprendre une exploitation agricole, doit au minimum faire 3 ans de stage dans trois exploitations différen-

tes et bien évidemment en-dehors de chez lui. Nous avons donc eu l'occasion de lui poser des nombreuses questions sur les stages et les fonds d'investissements agricoles en Allemagne. Notre parcours se poursuit par la visite des différentes étables. Il nous a notamment montré ses meilleurs bêtes en s'arrêtant tout particulièrement devant une brune suisse. Monsieur Peeters a également un champ de 19 éoliennes à côté de chez lui et il en possède une. A la fin de cette visite, la famille Peeters nous a tous convié à prendre un petit remontant. Pour certains, sortis la veille, ce fut du café, pour les autres ce fut un alcool local. Après cet apéritif convivial, nous avons tous repris

le car, suivi de Monsieur et Madame Peeters et leur stagiaire, pour aller casser la croûte dans un resto du coin. Nous y avons tous très bien mangé. Par contre, la bière n'était pas au goût de tous, même le coca était meilleur ! Heureusement que notre chère amie JUPILER nous attendait sagement dans le car.

Après avoir tous été rassasiés, nous avons repris la route en direction de Nettetal pour découvrir la grandissime exploitation de Monsieur Brunen.

Arrivant à la ferme de Monsieur Brunen, notre première vision fut les 4 dômes des digesteurs.



Salle de traite de 42 places de Monsieur Brunen

Pour arriver au centre de l'exploitation nous avons dû longer des silos couloir d'une longueur de 120 m. Monsieur Willy Brunen nous explique alors qu'il a repris la ferme en 1974 avec ± 24 vaches laitières. Il a ensuite décidé de développer cette filière pour arriver actuellement à un quota de ± 12 Millions de litres. Pour accomplir ces traites quotidiennes, huit hommes se donnent le relais de 8 heures à 13 heures et de 13 heures à 20 heures, 14 heures sont donc nécessaires à ce travail. Il nous explique également qu'il n'effectue pas l'élevage de ses veaux. En fait, les veaux quittent l'exploitation à 15 jours et ce sont des génisses vélées qui rentrent. Cette exploitation est donc basée sur la production laitière et non

sur l'élevage. L'agriculteur commence sa visite par les silos couloirs. Il nous explique alors qu'il est en train de consommer l'ensilage de maïs de 2005 et qu'il possède des aliments jusqu'en 2009. En fait, chaque silo peut contenir jusqu'à 350 ha de maïs. Cet agriculteur ne produit rien comme aliments, il les achète tous en fonction de l'offre allant même jusque dans les pays voisins (Suisse, Pays-Bas,...). Pour les concentrés, il ne tergiverse pas, il les achète directement par bateaux. Son matériel se compose notamment de 3 Fendt 930 ainsi que 3 tonneaux à lisier d'une capacité de 30.000 litres, ainsi que d'un case mx190, avec sa mélangeuse de 48 M3. Deux télescopiques et des

bulbs complètent le matériel.

La suite de la visite nous mène dans la première salle de traite. Celle-ci est organisée en épis de 24 places. Cette étable en logettes contient plus ou moins 150 vaches.

La suite de cette visite, nous amène dans une autre étable d'une bonne centaine de vaches taries.

Arrivés dans les deux nouvelles étables, Monsieur Brunen nous explique que les vaches sont réparties en 8 lots de 160 bêtes avec 3 taureaux par lots. Ces étables sont à logettes avec un système de raclettes qui permet de récupérer les déjections. Ces étables sont côte à côte pour permettre à tous les lots d'aller au carrousel. Le carrousel de 42 places permet de traire

180 vaches à l'heure.

À l'extrémité des ces deux nouvelles étables, l'agriculteur a installé une trentaine de cages à veaux, une station de biogaz et sa nouvelle acquisition, une machine permettant d'essayer par séchage de recycler la sciure.

Au centre de la station de Biogaz, Monsieur Brunen nous explique brièvement son fonctionnement. Cette station permet de produire jusqu'à 750 kW heure et d'utiliser les divers déchets produits par l'exploitation notamment les restes de la ration, le fumier, le lisier,... La visite se termine par une petite tasse de café et un grand berlingot de lait chocolaté juste à côté de la maternité. Celle-ci contient 80 bêtes. Lors de notre visite, une vache venait de vêler et une autre était en



Le silo de 350 ha de Maïs

plein travail.

Cette belle journée s'est terminée par une photo de groupe au pied du silo qui nous a tous impressionné. Nous tenons particulièrement à remercier les deux agriculteurs de nous avoir accueillis en ce samedi ensoleillé, les deux guides

qui nous ont permis de dialoguer plus facilement avec les agriculteurs, sans oublier tous les participants pour leur bonne humeur.

PS : Toutes les photos sont disponibles sur le site www.fja.be

Cécile & Gary pour la FJA province de liège

Nouveaux comités 2008

TOURNAI 1

Président : Simon Lefèbvre

1° Vice-Président:

Remy Decock

Vices-Présidents:

Quentin Duquesnoy, Laurent Decock, Hugues de Saint Martin

Trésorier :

Jonathan Debonnet

Secrétaire:

François Lefèbvre

Délégués: Nicolas Masse, Julien Slabbinck, Matthieu Dubuisson, Paul Ardenois, Sébastien Liagre, Fabien Vallée, Mathieu Dermout, Sylvie Vervaecke.

SILLY

Président :

Diderick Vanbiervliet

1° Vice-Président:

Bertrand D'Haemer

Vices-Présidents: Isabelle Peeters, david Deschamps, Sébastien Deknudt

Trésorière: Cindy Blancke

Secrétaire: Florence Devel

Délégués: Emmanuel Peeters, Mathieu Lekime, Sébastien Weverbergh, Laurence Nisen, David Demarbaix, Alexia Peeters, Denise Peeters, Justine D'Haemer.

ATH-FLOBECC

Présidente :

Aurélien Vandenpoorte

1° Vice-Président:

David Houthoofd

Vices-Présidents: Hélène Morelle, Marie-Christine Dobbelaere, Johan Dubois

Trésorière:

Bénédicte Jauquet

Secrétaire:

Philippe Bernard

Délégués: Cédric Venquier, Mélanie Markus, Wivine Platiaux, Michaël Decock, Pascal Quequin, Quentin Lenoir, Christophe Houthoofd, Marc Car-

ton-Delcourt, Christophe Aupaix, Laurence Morelle, Dylan Damme, Kurde Damme.

COMINES

Président :

Steven Knockaert

1° Vice-Président:

Anthony Ramon

Vices-Présidents:

Laurent Potie, Geoffrey Samyn, Paul-Henri Messiaen

Trésorier:

Guillaume Deconinck

Secrétaire:

Anne-Sophie Bonte

Délégués: Elise Bonte, Stéphanie Vennin, Sébastien Desmedt, Alexandre Verbeke, Amandine Desmedt, Lucie Verbeke, Paul Hessel, Laurent Ghesquière, Benoit Ghesquière.

MALMEDY

Président :

Jean-Pierre Schmitz

1° Vice-Président:

Dominique Bodarwe

Vices-Présidents: Adrien Luxen, Quentin Langer, Etienne Alard

Trésorier: Joël Bastin

Secrétaire:

Quentin Goffinet

Délégués: Kevin Luxen, Freddy Lemaire, Christophe Luxen, André Adrien, Rémi Godfriaux, André Close.

ANDENNE

Président :

Francis Ysebaert

1° Vice-Président:

Arnaud Van Daele

Vices-Présidents: Guillaume Fastre, Jean-Sébastien D'Ans, Emeline Lamontagne

Trésorier : Nicolas Beguin

Secrétaire: Anne-Julie D'Ans

Délégués: Gilles Van Daele, Vincent Peeters,

Emmanuelle Galet, Véronique Vrancken, Carine Vrancken, Vincent Rigot, Stéphanie Samain

PROVINCE DE BRABANT

Président :

1° Vice-Président:

Vices-Présidents:

Trésorière:

Secrétaire:

Délégués:

PROVINCE DE NAMUR

Président : Vincent Peeters

1° Vice-Président: Philippe Despontin

Vices-Présidents: Nathalie Marijsse, Bruno Rase, Cédric Biot

Trésorière: Caroline André

Secrétaire: Caroline Sepul

Délégués: Ludovic van De Walle, Ludivine Ottoul, Olivier Masson, Gilles Dardenne, Stéphane Pierard, Jonathan Janssen, Arnaud Van Daele, Julien Graindorge, Jean Borlon, Mathieu Lambert, Benoît Mailleux.

PROVINCE DE HAINAUT

Président : Vanessa Frère

1° Vice-Président: Emmanuel Tassignon

Vices-Présidents: Nicolas Deconinck, Benoît Van Liefderinge, Simon Lefèbvre

Trésorière:

Aurélien Leclercq

Secrétaire: Marie Nutin

Délégués: Eric De Neve, Damien Delmotte, Marc Dhainin, Damien Goffaux, Aurélien Lybaert, Cédric De Brabander, François Henneuse, Aurélien Vandenpoorte, Renaud Boite, David Deschamps, David Leen, Christophe Luyckx, Mathieu Ventre de la Toulloubre.

La famille de Patrick Dufey, de la section de Latere d'Ardenne S'est agrandie ce 8 février 2008 à 16h21 en accueillant

Aurore

La FJA présente ses félicitations aux heureux parents !

Permis G

Le Livre

«Permis G Connaître et conduire»

Est disponible à la FJA

15 euros pour les membres FJA ou FWA

18 euros pour les non-membres

Pour l'obtenir:

Faites un virement

au compte:

104-0306012-24

en indiquant

en communication:

«Permis G» + votre numéro

de membre

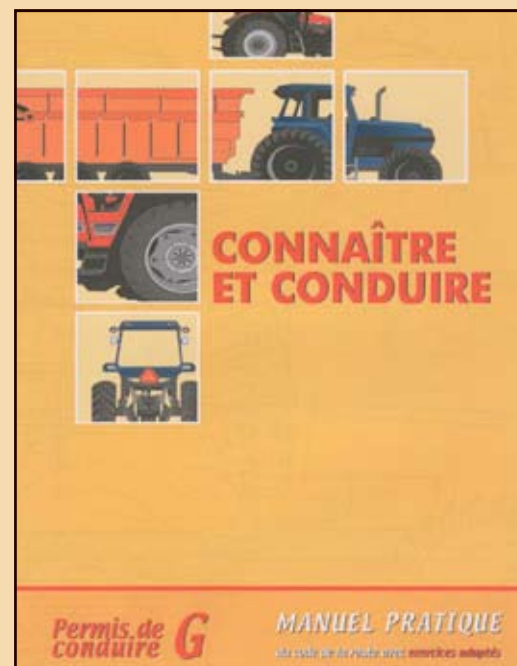
(si membre)

Pour tout renseignements

supplémentaires:

Composez

le 081/627.441



www.fja.be